LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES PROJETS MULTI-PARTENARIAUX

Un focus sur la reterritorialisation des filières

Synthèse de la Rencontre régionale
Grand Est – Bourgogne-Franche-Comté
Du 12 mars 2024

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

INTRODUCTION p.4

1. LES ACTIONS DE STRUCTURATION DE FILIÈRE, LES PAT ET LE PLAN DE RELANCE p.5

- La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois p.5
- Dijon Métropole p.5
- La Communauté urbaine du Grand Besançon p.6
- Eurométropole de Metz p.6
- La Métropole du Grand Nancy p.7

2. LES PROJETS DE STRUCTURATION DE FILIÈRES LOCALES p.8

- La légumerie bio à destination de la restauration collective de Dijon Métropole p.8
- Le pôle Agronov et la filière Profilait portée par l'Alliance BFC p.8
- La Conserverie Locale : valorisation des surplus de productions de fruits et légumes au sein du pôle de transformation de l'Eurométropole de Metz p.9

3. LA GOUVERNANCE DES PROJETS ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS IMPLIQUÉS ET LES ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS p.10

- La gouvernance p.10
- Approvisionnement mutualisé p.10
- Contractualisation p.10
- Financements et soutiens institutionnels p.11
- Mobilisation des compétences p.11
- Des accompagnements spécifiques p.11

4. LES GRANDS ENSEIGNEMENTS REPÉRÉS PAR LES ACTEURS AUTOUR DE LA TABLE p.12

5. CONCLUSION p.13

INTRODUCTION

La rencontre Bourgogne-Franche-Comté du 12 mars 2024 et le webinaire préparatoire du 18 décembre 2023 s'inscrivent dans la programmation (2022 - 2026) en tant qu'ONVAR de Terres en villes.

Créé en 2000, Terres en villes est le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau accompagne ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire.

Terres en villes a été reconnu en 2015 comme Organisme national à vocation agricole et rurale (ONVAR) pour une programmation 2015 – 2021 ; reconnaissance renouvelée en 2022 pour une nouvelle programmation 2022 – 2026 et dans ce cadre bénéficie d'un financement par le Compte d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural » (CAS-DAR).

Terres en villes, dans le cadre de cette nouvelle programmation pluriannuelle a pour ambition de renforcer les compétences des agents de développement agricole en matière d'accompagnement des transitions des exploitations au regard des enjeux identifiés par les PAT.

Ses objectifs stratégiques sont au nombre de 3 :

1. **Améliorer l'état des connaissances des relations entre acteurs de projets transversaux** appuyant la transition des exploitations impliquées dans les Projets alimentaires territoriaux

2. **Partager et construire collectivement des compétences** pour une meilleure implication des agriculteurs dans les PAT

3. **Renforcer l'outillage et l'offre en formation disponibles** en lien avec l'alimentation à destination des conseillers en développement agricole et territorial

Ce programme s'organise autour d'un atelier annuel organisé en région au cours duquel sont présentés et analysés des projets inclus dans des PAT.

En 2023, très tôt, il a été choisi d'organiser l'atelier annuel en Grand Est – Bourgogne-Franche-Comté où peu de travaux avaient été faits dans le cadre de la programmation de Terres en villes en tant qu'ONVAR. D'autre part, les premiers échanges avec les membres ont porté le focus sur les filières agroalimentaires et leur relocalisation. Pour des raisons d'agenda des différents territoires, il a été décidé de prolonger les travaux sur le début d'année 2024 et de transformer l'atelier prévu le 18 décembre en webinaire, d'organiser la rencontre le 12 mars 2024 à Dijon.

Rencontre du 12 mars à Dijon : le matin à la légumerie passage d'un maraîcher (à droite)

La problématique de la programmation a ainsi été précisée de la manière suivante : En quoi les projets de structuration de filières territoriales inscrits dans des projets alimentaires territoriaux multi-partenariaux induisent-ils des besoins nouveaux en termes d'accompagnement ?
L'objectif donc de cette programmation annuelle était d'étudier les liens entre les projets de structuration de filières et les PAT pour voir en quoi ces liens induisent l'arrivée de nouveaux partenaires autour de la table, d'étudier en quoi ces partenariats sont nouveaux (quels acteurs sont nouveaux ou quelles combinaisons d'acteurs sont nouvelles), quelles approches sont nouvelles et ainsi quelles nouvelles compétences sont mobilisées ou seraient nécessaires. Terres en villes a cherché lors des entretiens, lors du webinaire et lors de la rencontre régionale à questionner les méthodologies de ces projets sous cet angle des partenariats et des nouvelles approches qu'ils nécessitent, pour les renforcer.

1. LES ACTIONS DE STRUCTURATION DE FILIÈRE, LES PAT ET LE PLAN DE RELANCE

La programmation 2023 a de nouveau abordé des cas concrets d'expériences ancrées dans les Projets Alimentaires Territoriaux financés par le volet B de la mesure 13 (ligne Investissements matériels et immatériels) dédiée aux PAT du Plan France relance.

Les territoires membres de Terres en villes en Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, pour la plupart porteurs de leur PAT, dans notre cas, 3 Métropoles, une Communauté urbaine et une Agglomération, ont inclus dans leur PAT des projets qui avaient été présentés rapidement par des porteurs de projets de leur territoire, qui étaient à monter sur l'année 2021 et à mettre en œuvre sur 2022 et 2023. L'intérêt de ces travaux sur 2023 – 2024 était de pouvoir travailler sur des projets déjà bien aboutis.

D'autres financements ont également été utilisés dans les travaux étudiés : ce sont, d'un côté, les financements du programme national pour l'alimentation et de l'autre ceux propres à l'appel à projets « Territoires d'Innovation ».

Les 5 territoires qui se sont retrouvés et ont échangé sur ces 2 temps sont les suivants :

La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois compte 70 000 habitants, 29 communes et a une forte dominante rurale.

Le PAT de l'Auxerrois a été lancé en 2022 et est encore en phase de co-construction. Septembre 2023 a marqué la fin de l'accompagnement par le bureau d'étude Soliance. Le plan d'action du PAT a été décidé en 4 grandes orientations :

1. Accessibilité, précarité
2. Démarches d'alimentation durables
3. Restauration hors domicile pour l'accompagner vers plus durable et locale
4. Préservation de l'environnement, résilience

En transversal, il favorise l'émergence de démarches partenariales et ainsi entretient ce qui fait la richesse du PAT de l'Auxerrois : 200 personnes ont été consultées dans le cadre de la concertation.

La Chambre d'agriculture de l'Yonne est impliquée dans la mise en œuvre des actions du PAT. La convention Chambre d'agriculture de l'Yonne / Communauté d'agglomération de l'Auxerrois porte sur :

- La question de l'installation / transmission : accompagnement des cédants (éviter que toutes les exploitations passent à l'agrandissement)
- Filière, diversification et exploitation biologique
- Thématique sur la qualité de l'eau, accompagnement au changement de pratiques
- Energie renouvelable

Dijon Métropole

La métropole compte 23 Communes et 256 000 habitants. Le territoire est très urbain avec très peu de surfaces agricoles : la notion de filière ne peut s'entendre que dans des filières régionales.
La Métropole utilise les différents dispositifs de l'Etat : PAT, quartiers fertiles, PNA, manger mieux pour tous, Pralim, pour soutenir les actions inscrites dans programme de transition alimentaire ProDij. Dijon Métropole est TIGA - territoire d'innovation depuis 2019 (jusqu'en 2030).

Dijon Métropole a un PAT de Niveau 1 avec un diagnostic pour lequel près de 200 acteurs ont été impliqués. Une demande de prolongation de l'agrément est en cours.
Lors d'une une première étude réalisée en 2018 par Soliance grâce au financement PAT, le taux de couverture alimentaire a été déterminé. La métropole possède très peu de SAU, ce qui implique une dépendance de l'extérieur très forte, représentant 95% du tonnage. Cette étude a donné la place à une autre étude qui permet de zoomer sur certains aspects dont Restauration collective publique.
L'effet de levier est beaucoup plus important avec les filières alimentaires surtout que le territoire a très peu de transformation : peu d'industries du quotidien (conserverie, abattoir, laiterie).
Le projet vise à faire de la Légumerie métropolitaine un outil exemplaire sur la restauration collective scolaire, initier un programme métropolitain qui peut toucher toutes les cantines des 23 communes.

L'idées est donc de relocaliser la transformation. L'approvisionnement pourra alimenter un atelier dimensionné pour fournir toute la restauration collective publique et privée. Dijon est à 30 km de Val de Saône qui est une grande zone de production de légumes de plein champ. La structuration de la filière à Dijon Métropole est au cœur du projet ProDij du territoire d'innovation Dijon alimentation durable 2030 et qui embarque les acteurs académiques, sociaux et économiques.
Le diagnostic permet aux chercheurs de consolider les informations et à la Métropole de développer un outil stratégique d'aide à la décision avec enjeux multifactoriels : logique de recherche action.

La Communauté urbaine du Grand Besançon

La Communauté urbaine compte 200 000 habitants et 68 communes, sa partie haute est concernée par l'AOP Comté, et touchée par des problématiques liées au foncier.
En 2024 le Grand Besançon vise à organiser une mini plateforme avec des maraichers qui déposeraient des légumes pour les livrer à la restauration collective. Ce serait une plateforme physique.
PAT est de niveau 1, basé sur un partenariat avec 14 partenaires dont la Chambre d'agriculture, le CROUS, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers, l'ADEME, l'agence d'urbanisme, le Département, la Région, mais certains vont quitter le partenariat pour raisons financières.

Le Grand Besançon a demandé la prolongation du niveau 1 pour un an, dans le but de déposer un dossier de candidature au niveau 2 auprès de la DRAAF en 2025.
Le Grand Besançon a un projet de conserverie locale.
Il a des objectifs globaux comme la préservation du foncier, l'accessibilité du bien manger à tous, la transition des pratiques agricoles… avec des objectifs chiffrés (40 hectares de vergers supplémentaires, 70 hectares de légumineuses, 55 hectares de maraichage en plus). Des actions concrètes ont été lancées dès début 2024.
Le Grand Besançon s'attaque aux différents sujets du fonciers et d'installation transmission. Il y a eu des recherches de friches avec la DDT mais qui n'ont rien donné et actuellement, un travail avec les communes qui disposent de foncier non utilisé.
Un travail est mené avec la Chambre d'agriculture, la SAFER et terre de liens sur ce qui est transmission, exploitations sans successeurs qui vont partir à l'agrandissement pour les destiner à la diversification.
Le partenariat évolue :
- La banque alimentaire s'est affichée comme partenaire claire du PAT
- Des Coopératives comme Terre comtoise membre d'Alliance BFC qui relie trois coopératives travaillaient dans l'ombre. Elles ont un rôle à jouer dans le plan d'action
- Bio Bourgogne Franche Comté rédige sa partie du plan d'actions ; l'organisation apporterait de l'aide autour de la création d'une plateforme autour du maraichage et sur l'animation foncière avec les communes, l'installation.
Un gros travail est entrepris en 2024 autour de la restauration collective. Les élus se sont rattachés à la démarche Mon Restau Responsable avec pour but d'atteindre des objectifs chiffrés d'ici 2030 : plus de fruits, plus de légumineuses, plus de légumes. Une journée territoriale d'engagement doit être organisée pour que tous les acteurs prennent leurs engagements en public.

Eurométropole de Metz

Le territoire est de taille modeste, périurbain, il a 46 communes, 230 000 habitants et est situé à 50 km du Luxembourg. La pression foncière y est très forte, avec un impact non négligeable sur les terres agricoles dont le prix s'envole. Il y a également une forte pression sur les mobilités.
PAT a été initié en 2019 et labellisé de niveau 1 en 2021.
Un diagnostic a été réalisé et partagé auprès d'une centaine d'acteurs. Il a 5 ambitions :

1. Préservation : stratégie foncière agricole. L'Eurométropole a pu acquérir à l'euro symbolique il y a quelques années la base militaire propriété de l'OTAN 380 hectares au bord de la ville de Metz. Une partie de ce foncier a été attribué à la vocation agricole et alimentaire. Un espace test agricole à vocation maraichère biologique a été mis en place. Plusieurs filières sont déficitaires et surtout la production de fruits et légumes, avec une problématique commune de l'approvisionnement des cantines scolaires. Quatre porteurs de projets ont été accompagnés, dont deux en installation sur le plateau.

2. Développement filière agricoles de proximité : sur le plateau de Frescaty, pole de transformation. Brasserie, biscuiterie (qui récupère les drêches de la brasserie), comptoir des huiles, conserverie locale.

3. Proposer une alimentation de qualité accessible à tous : grâce au levier cantines scolaires. On mène sur la métropole des études de restructuration de la cuisine centrale municipale Objectif étendre sa compétence au niveau de la métropole pour monter à comme Dijon 8000 repas jour.
4. Promouvoir de nouvelles pratiques : deux projets phares :
o En partenariat avec la Chambre d'agriculture de Moselle, l'Eurométropole a lancé un AMI pour recruter des exploitants agricoles intéressés par mise en place de diagnostic carbone pour s'inscrire dans une bourse d'échange. Métropole prend en charge la partie diagnostic sur l'élevage et les céréales
o En partenariat avec le Syndicat des eaux de la région messine un fond a été mis en place pour financer des

contrats de paiements pour services environnementaux sur les zones de captages d'eau et diminuer la concentration en nitrates de la Moselle qui approvisionne 80% des messins

5. Le 3e plus important salon de l'élevage viande a lieu à Metz : la Métropole anime un stand.

L'Eurométropole a été lauréate de l'appel à projet « Mieux manger pour tous ». Elle a la volonté de travailler avec l'Agence bio en Grand Est avec l'intention de mettre en place des paniers pour «les invisibles», les personnes en précarité alimentaire, étudiants, familles monoparentales.
L'Eurométropole a une Convention triennale avec la Chambre d'agriculture de la Moselle sur le PLUi, l'environnement, la rédaction des baux, etc.
Le PAT est de niveau 1 après une concertation large, de 100 acteurs, le diagnostic pour l'installation des exploitants au niveau des baux…

La Métropole du Grand Nancy

La métropole est un territoire de 20 communes, relativement restreint, urbain de 257 000 habitants.
La Métropole est partenaire du PAT Sud 54 avec plusieurs partenaires : le Département de Meurthe-et-Moselle qui pilote, la chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, la multipôle sud 54. En Avril 2023, une charte des valeurs communes a partagé entre les partenaires.

La Métropole est référente avec la multipôle sud 54 du groupe de travail « production, logistique, transformation ». L'autonomie alimentaire sur la métropole est de 1%. Le territoire a des productions de fruits : Mirabelles, quetsche, arboriculture. Les filières déficitaires ont été détectée : l'enjeu est le maraichage. Un travail est mené avec la Région sur l'enjeux eau. Hors métropole mais partenaire du PAT sud 54, le Parc naturel de Lorraine a réussi à monter une filière de blé meunier bio.

La Métropole du Grand Nancy réfléchit à un Marché d'Intérêt Local. Une étude de positionnement a été réalisée.
Nancy avait un marché de gros qui a fermé. Intérêt : ne pas refaire un marché de gros mais utiliser les forces sur le territoire, notamment faire appel aux différents acteurs économiques acteurs académiques, école d'ingénieur ENSAIA.
Le territoire est déficitaire en filières fruits et légumes et un approvisionnement régional permettrait de pallier au fait que la métropole a peu de terres agricoles. Le Grand Est est également une région de polyculture élevage bonne sur les produits laitiers, viande.
Le Grand Nancy a été lauréat de l'appel à projet PNA pour l'émergence du MIL en 2023 et porte le projet avec le Département, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et la Région Grand Est.

Le projet est en phase d'étude, le la Métropole travaille beaucoup avec la Chambre d'agriculture qui a fait de nombreuses études sur le territoire. Une enquête sur le volet acheteurs et un sondage sur le volet fournisseurs sont en cours.

La Métropole veut réellement travailler à l'émergence de nouvelles filières protéines légumineuses du fait de son autonomie alimentaire de 1% et relocaliser des filières comme le maraichage. Elle a déjà réussi à avoir un InterPAT avec le PAT Haut lorrain au nord, qui est partie prenante du projet sur le territoire.
Le Département 54 a un projet de centrale d'achat, avec légumerie ou pas et tente d'engranger un maximum de données pour dimensionner ce MIL qui est un projet qui a réussi à assembler énormément de partenaires sur le territoire. MIL ne sera pas seulement un marché : il y aura des entreprises, de la formation, sensibilisation…

Par rapport à la localisation, la question foncière pose des soucis. Le MIL ne sera pas sur l'ancien marché de gros où se trouvent déjà des entreprises implantées. Un volet « supply chain », est envisagé. Le MIL prévoit de s'appuyer sur les forces du territoire, et de ne pas avoir ses propres camions.
MIL sera un outil infra-régional porté par la Métropole mais vu l'engouement et la logique d'interPAT, il est ouvert aux autres territoires. Pour s'approvisionner, il sera en BtoB et devra s'étendre à eux. Des producteurs des différents territoires seront surement dedans.

Rencontre du 12 mars à Dijon : l'après-midi au pôle Agronov

2. LES PROJETS DE STRUCTURATION DE FILIÈRES LOCALES

On se focalisera ici sur les 3 projets présentés lors de la rencontre du 12 mars, c'est-à-dire la légumerie de Dijon, Profilait et la conserverie de l'Eurométropole de Metz.
D'autres projets en phase d'émergence ont également été étudiés : la mise en place de filières légumineuse sur le Grand Besançon et la mise en place d'un Marché d'Intérêt Local par le Grand Nancy.

La légumerie bio à destination de la restauration collective de Dijon Métropole

La légumerie de Dijon est un projet métropolitain qui s'inscrit dans le programme de transition alimentaire de Dijon Métropole, ProDij. Ce projet vise à préparer des légumes et fruits bio, locaux et de saison, destinés à la restauration collective de Dijon Métropole, incluant la restauration scolaire, d'entreprise et de santé.
La légumerie joue un rôle clé dans la structuration de la filière locale de production et de distribution de légumes. Voici quelques points importants concernant son rôle :

- Approvisionnement local : La légumerie s'approvisionne auprès de 9 producteurs de la plateforme Manger Bio Bourgogne-Franche-Comté, situés entre 4 et 40 kilomètres autour de la légumerie. Cela favorise le développement de l'agriculture locale et renforce les liens entre les producteurs, la légumerie et les cantines
- Valorisation des produits locaux : En transformant les légumes bruts en produits prêts à l'emploi, la légumerie permet de valoriser les productions locales et de les rendre accessibles à une clientèle variée, notamment dans la restauration collective
- Soutien aux producteurs locaux : La légumerie assure des débouchés stables aux producteurs tout au long de l'année, contribuant ainsi à la pérennité de leurs exploitations. De plus, en favorisant l'agriculture bio, la légumerie soutient le développement de ce secteur sur le territoire.

Rencontre du 12 mars à Dijon : le matin à la légumerie

- Coopération avec les acteurs locaux : La gouvernance de la légumerie implique la participation d'acteurs locaux tels que les agriculteurs, les entreprises d'insertion, la Chambre d'agriculture, les collectivités et les clients (CHU, CROUS, etc.). Cette coopération favorise la mutualisation des ressources et des compétences pour assurer le bon fonctionnement de la filière. L'objectif est de renforcer cette gouvernance une fois le modèle économique stabilisé.

Le pôle Agronov et la filière Profilait portée par l'Alliance BFC

Le pôle Agronov, basé à Bretenière près de Dijon, est un centre européen dédié à l'agroécologie. Au cœur d'un écosystème dynamique comprenant la Chambre d'agriculture, des parcelles d'expérimentation en colza de l'INRAe et un silo de Dijon Céréales, Agronov est issu de la volonté des chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté de regrouper les institutions agricoles régionales au sein d'un pôle d'innovation.
Agronov, sous statut associatif, est dirigé par un bureau et un conseil d'administration, comptant 140 membres répartis en trois collèges : entreprises, chambres consulaires et structures de recherche, de formation et d'enseignement supérieur. Son équipe de sept salariés se consacre à

la recherche et au développement en innovation agricole.
Le pôle vise à identifier et tester diverses innovations liées aux productions locales, qu'il s'agisse d'élevage, de viticulture, de grandes cultures ou de filières plus spécifiques telles que le cassis, la moutarde et l'horticulture. Agronov assure également des missions de communication, de veille et de formation, en étroite collaboration avec Végépolys Valley, un pôle dédié aux productions végétales réunissant entreprises, centres de recherche et de formation.
Le pôle Agronov est en étroite relation avec le groupement coopératif Alliance BFC qui porte l'expérimentation Profilait.
Le projet Profilait, lancé en 2021 en Bourgogne-Franche -Comté, vise à structurer une filière locale de protéines en activant les complémentarités entre productions animales et végétales. Cette initiative est portée par l'Alliance BFC, un groupement entre trois coopératives de la région. Profilait a pour objectifs de sécuriser l'approvisionnement en protéines végétales locales pour les éleveurs de la régionet de rechercher de la valeur ajoutée pour les filières locales.
Pour atteindre ces objectifs, Profilait met en place une plateforme d'échanges entre les producteurs et acteurs économiques de la filière. Cette plateforme facilite l'identification des points de blocage et la mise en relation de l'offre et de la demande en protéines végétales.
Le projet repose sur une contractualisation multifactorielle, prenant en compte les prix de marché, les aléas et la sécurisation pour établir un tunnel de sécurisation. Cette contractualisation pluriannuelle implique l'ensemble des acteurs de la filière, des producteurs aux distributeurs, en passant par les industriels de la trituration et les fabricants d'aliments.
En outre, Profilait s'engage dans la valorisation des protéines végétales locales, en commençant par le soja et en envisageant d'étudier d'autres cultures telles que la luzerne, le colza et le tournesol à partir de 2025.

La Conserverie Locale : valorisation des surplus de productions de fruits et légumes au sein du pôle de transformation de l'Eurométropole de Metz

La Conserverie Locale a été fondée en 2019. Elle a un statut associatif. Sa mission est de valoriser les surplus de productions de fruits et légumes des producteurs locaux en les transformant en conserves.
Grâce à ses infrastructures situées sur le plateau de Frescaty, la Conserverie locale collabore étroitement avec d'autres acteurs du pôle de transformation, tels que des

Rencontre du 12 mars à Dijon : le matin à la légumerie

ateliers de transformation, une biscuiterie, une brasserie et des producteurs d'huiles cosmétiques. Cette synergie permet de mutualiser les ressources et de favoriser des coopérations fructueuses, comme la création de bières au coing et foin en partenariat avec la brasserie. Elle s'organise avec les autres structures du pôle pour se constituer en un guichet unique pour les producteurs, facilitant ainsi la logistique, la commercialisation et la communication.

La Conserverie Locale offre aux producteurs locaux un service de transformation de leurs excédents de fruits et légumes, représentant une part significative de son chiffre d'affaires. En plus, à partir d'une partie des produits qu'elle achète directement à ces mêmes producteurs, permettant d'augmenter les volumes globaux, elle propose ses propres produits sous sa marque.
Par ailleurs, la Conserverie s'inscrit dans une démarche de développement territorial en collaborant avec le PAT de l'Eurométropole de Metz. Cette collaboration vise à élargir les outils de transformation sur le territoire et à renforcer les compétences alimentaires, contribuant ainsi à la dynamisation de l'économie locale et à la promotion d'une alimentation durable.

3. LA GOUVERNANCE DES PROJETS, LES DIFFÉRENTS ACTEURS IMPLIQUÉS ET LES ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS

A travers les différents projets présentés lors des échanges, plusieurs leviers ressortent comme importants pour assurer la bonne réalisation des actions.

La gouvernance

- Concernant la légumerie, Dijon Métropole impulse une politique alimentaire durable et souhaite que les acteurs locaux reprennent la main sur la légumerie dont le statut passerait de régie à Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Les agriculteurs bio, conventionnels, les entreprises d'insertion, la Chambre d'agriculture, les collectivités et les clients seraient invités à participer à la gestion de la légumerie une fois que son modèle économique sera stabilisé. En attendant, les utilisateurs et parties prenantes du projet sont impliqués à travers un le comité de pilotage et des comités techniques.

- Dans Profilait, des rencontres mensuelles entre les représentants d'Alliance BFC, les usines et acteurs des filières concernées sont organisées pour prendre des décisions et assurer le suivi. Un Comité de Pilotage (COPIL) regroupant les coopératives, la FRSEA, la Chambre d'agriculture régionale se réunit trimestriellement. La participation des directeurs des coopératives à des réunions régulières organisées par l'Alliance permet une implication globale des coopératives dans le projet. L'un des éléments qui a été souligné comme stratégique est l'adhésion de l'ensemble des acteurs et les gros efforts d'interconnaissance mis en place par l'animation.

- La Conserverie locale de l'Eurométropole de Metz collabore avec le Projet Alimentaire Territorial de Metz pour élargir les outils de transformation sur le territoire et renforcer les compétences alimentaires. Elle a néanmoins privilégié en propre un modèle économique et un statut plus flexible avec la forme associative, à une gouvernance plus complexe sous la forme SCIC. Les collaborations entre transformateurs du Plateau de Frescaty permet d'optimiser les synergies entre les différents acteurs de la filière alimentaire locale et la mise en place d'un guichet unique et d'une gouvernance dédiée du pôle agroalimentaire sont en réflexion.

Approvisionnement mutualisé

- La légumerie de Dijon a établi un partenariat avec la plateforme Manger Bio Bourgogne pour mutualiser les approvisionnements en légumes. Les producteurs vendent leurs productions à cette plateforme qui les revend à la légumerie, permettant ainsi de simplifier les transactions et de garantir un approvisionnement régulier.

- Profilait met en place une plateforme d'échange pour faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande en protéines végétales.

- Les producteurs locaux fournissent à la Conserverie locale les surplus de fruits et légumes pour la transformation en conserves. Cette collaboration permet aux producteurs de valoriser leurs excédents de production et de diversifier leurs activités. La Conserverie locale travaille sur de petits volumes sous la forme de prestations de service. 2 formes de mutualisations des approvisionnements sont envisagées : une mutualisation avec sa marque propre qui permet d'augmenter les volumes quand les agriculteurs ont plus de production à valoriser que de ventes, et la mutualisation avec les autres entreprises du Pôle agroalimentaire. L'ensemble permet de développer l'impact de la transformation.

Contractualisation

- Des «contrats moraux» sont établis avec les agriculteurs pour définir les productions et les volumes d'une année à l'autre, assurant ainsi une certaine stabilité dans l'approvisionnement de la légumerie. La légumerie travaille en partenariat avec la Métropole pour la recherche de clients et la communication. Cette collaboration en interne renforce la visibilité de la légumerie et favorise son intégration dans le tissu économique local.

- Profilait a mis en place une contractualisation multifactorielle, basée sur des contrats cadres et des contrats d'application, ils impliquent l'ensemble des acteurs de la filière, de la production à la distribution.

- La Conserverie locale fonctionne sans contrats : les prestations et achats se font au cas par cas. La flexibilité a ainsi été privilégiée en relation avec son objet de départ de valorisation des surplus qui par définition sont peu prévisibles.

Financements et soutiens institutionnels

- La légumerie a bénéficié de financements de la Métropole de Dijon, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'État. Ces soutiens financiers ont été essentiels pour assurer les investissements de base de la légumerie, son fonctionnement et développement. Son modèle économique prévoit une montée en charge progressive et compensée par le budget de fonctionnement de la Métropole.

- Le projet Profilait est quant à lui financé par le Ministère de l'Agriculture, le Grand Plan d'Investissement, France AgriMer et la Région Bourgogne Franche-Comté.

L'animation est financée par France AgriMer et la Région. De plus, Alliance BFC bénéficie de crédits impôts recherche. L'un des points importants du projet est le financement de l'animation qui reste primordiale à la mise en relation entre acteurs très différents des filières légumineuse et lait.

- Pour assurer son développement, la Conserverie bénéficie de financements publics, de subventions, de crowdfunding et d'investissements des partenaires du projet. Ces ressources financières contribuent à la pérennité et à la croissance de l'association. Il faut noter la montée en charge progressive de la Conserverie qui a commencée dans un container maritime, à ainsi testé son modèle économique et a déménagé sur le Plateau de Frescaty ensuite pour poursuivre sa croissance.

Mobilisation des compétences :

- Sur Dijon Métropole, toutes les compétences sont mobilisées, de la recherche et développement à la communication. Ce sont des spécificités des projets ProDij et du pôle Agronov. La construction d'une culture commune entre les acteurs des filières permet de répondre aux contraintes de chacun. La production de données stratégiques et d'études est également un facteur clé de réussite.

- En ce qui concerne l'Eurométropole de Metz, composée d'une dizaine de salariés, l'équipe de la Conserverie gère la production, la commercialisation, la communication, la gestion des stocks et le développement de l'association. Chaque salarié apporte ses compétences pour assurer le bon fonctionnement de l'activité.

Des accompagnements spécifiques

- Alliance BFC accompagne les différents PAT sur leurs projets, principalement restauration collective. Ce sont ainsi 33 PAT de la région avec qui l'Alliance travaille.
Des mutualisations dans les accompagnements sont trouvés avec les Chambres d'agriculture régionales et autres acteurs en fonctions des besoins.

- Incubateurs et structures d'accompagnement, la Conserverie propose un accompagnement technique et entrepreneurial aux porteurs de projets alimentaires sur les territoires. Cette collaboration vise à soutenir et pérenniser les initiatives de transformation alimentaire. Deux points font la spécificité des accompagnements par la Conserverie : le test par l'expérience qui est permis en réel par la structure et porte principalement sur des aspects techniques liés aux process de transformation et sur les modèles économiques entrepreneuriaux

4. LES GRANDS ENSEIGNEMENTS REPÉRÉS PAR LES ACTEURS AUTOUR DE LA TABLE

Les échanges entre les membres ont fait émerger plusieurs leviers clés pour mettre en place des outils de transformation alimentaire au sein des projets alimentaires :

- **Analyse des besoins et des ressources disponibles :** Comprendre les besoins alimentaires de la communauté locale ainsi que les ressources disponibles en termes d'infrastructures, de matières premières et de compétences humaines (permettre les mutualisations et éviter les doublons d'infrastructures sur le territoire).
- **Étude de faisabilité :** Réaliser une étude de faisabilité pour évaluer la viabilité économique et technique de la mise en place d'outils de transformation alimentaire dans le territoire concerné (Bien dimensionner les outils de transformation au plus proche des besoins).
- **Identification des partenaires et des parties prenantes :** Impliquer les acteurs locaux tels que les agriculteurs, les transformateurs, les institutions publiques, les associations et les consommateurs dans le processus de planification et de mise en œuvre. Les statuts peuvent permettre d'asseoir ces collaborations mais le cas par cas reste primordial.
- **Définition des objectifs et des priorités :** Établir des objectifs clairs et des priorités pour le développement des outils de transformation alimentaire, en tenant compte des besoins spécifiques de la communauté et des opportunités économiques.
- **Choix des outils de transformation appropriés :** Sélectionner les outils de transformation alimentaire en fonction des besoins locaux, des ressources disponibles et des contraintes techniques et réglementaires.
- **Mise en place de structures de gouvernance et de gestion :** Établir des structures de gouvernance et de gestion adaptées pour assurer le bon fonctionnement et la durabilité des outils de transformation alimentaire, en favorisant la participation et la collaboration des parties prenantes.
- **Évaluation et ajustement continu :** Évaluer les performances des outils de transformation alimentaire, recueillir les retours d'expérience des utilisateurs et ajuster les stratégies.

CONCLUSION

Les échanges d'expérience autour de la structuration de filières locales lors de la rencontre régionale ont mis en lumière l'importance de la collaboration entre les acteurs publics et privés pour promouvoir une transition alimentaire durable. Les initiatives présentées, telles que la légumerie bio à destination de la restauration collective de Dijon Métropole et la Conserverie Locale de l'Eurométropole de Metz, illustrent l'engagement des territoires en faveur de la valorisation des productions locales et de la promotion de circuits courts.

La mise en place de partenariats avec les agriculteurs, les transformateurs, les distributeurs, les institutions publiques et les citoyens montre une volonté collective de favoriser une alimentation plus locale, plus saine et plus durable. La gouvernance participative, les financements partagés et la mobilisation des compétences sont autant d'éléments clés qui contribuent au succès de ces projets de structuration de filières locales.

En conclusion, ces échanges d'expérience ont permis de souligner l'importance de la coopération et de l'innovation dans la construction de filières alimentaires plus résilientes et respectueuses de l'environnement. Ils ont également mis en avant la nécessité de soutenir et d'accompagner les initiatives locales pour favoriser une transition vers des systèmes alimentaires plus durables et équitables.

Ce sujet représente un tel enjeu pour les PAT des agglomérations et métropoles du réseau qu'il a été choisi d'organiser une deuxième rencontre régionale sur ce sujet, celle de Lorient du 24 mai 2024 et de faire porter le séminaire annuel de Terres en villes, prévu à Douai le 8 novembre 2024 également dessus. Les enseignements de ces deux évènements viendront compléter ces travaux.

TERRES EN VILLES
LE RÉSEAU FRANÇAIS DES ACTEURS
DES POLITIQUES AGRICOLES ET
ALIMENTAIRES D'AGGLOMÉRATIONS

Siège Social : 22 rue Joubert - 75009 Paris
Contact : accueil@terresenvilles.org
www.terresenvilles.org

avec le soutien financier de

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité